

RESSOURCES UTILES

FOCUS Magazine: Numéro spécial sur le vieillissement. avril-juin 2015, Numéro 2

Implementation of the Cairo Programme of Action in the Caribbean (1994-2013): Evaluating progress and renewing commitment, Studies and Perspectives Series - The Caribbean No.29. mars 2014.

Ageing in the Caribbean, publié par Joan Rawlins et Nicole Alea, 2014.

Ageing, solidarity and social protection in Latin America and the Caribbean: time for progress towards equality, CEPALC, février 2013.

Charte de San José des droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Social health protection for the elderly in the English-speaking Caribbean, CEPALC, novembre 2011.



Nous contacter:

GROUPE DES STATISTIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL:

Courriel: social-pos@eclac.org

MÉDIAS

Tél: +1.868.224.8075

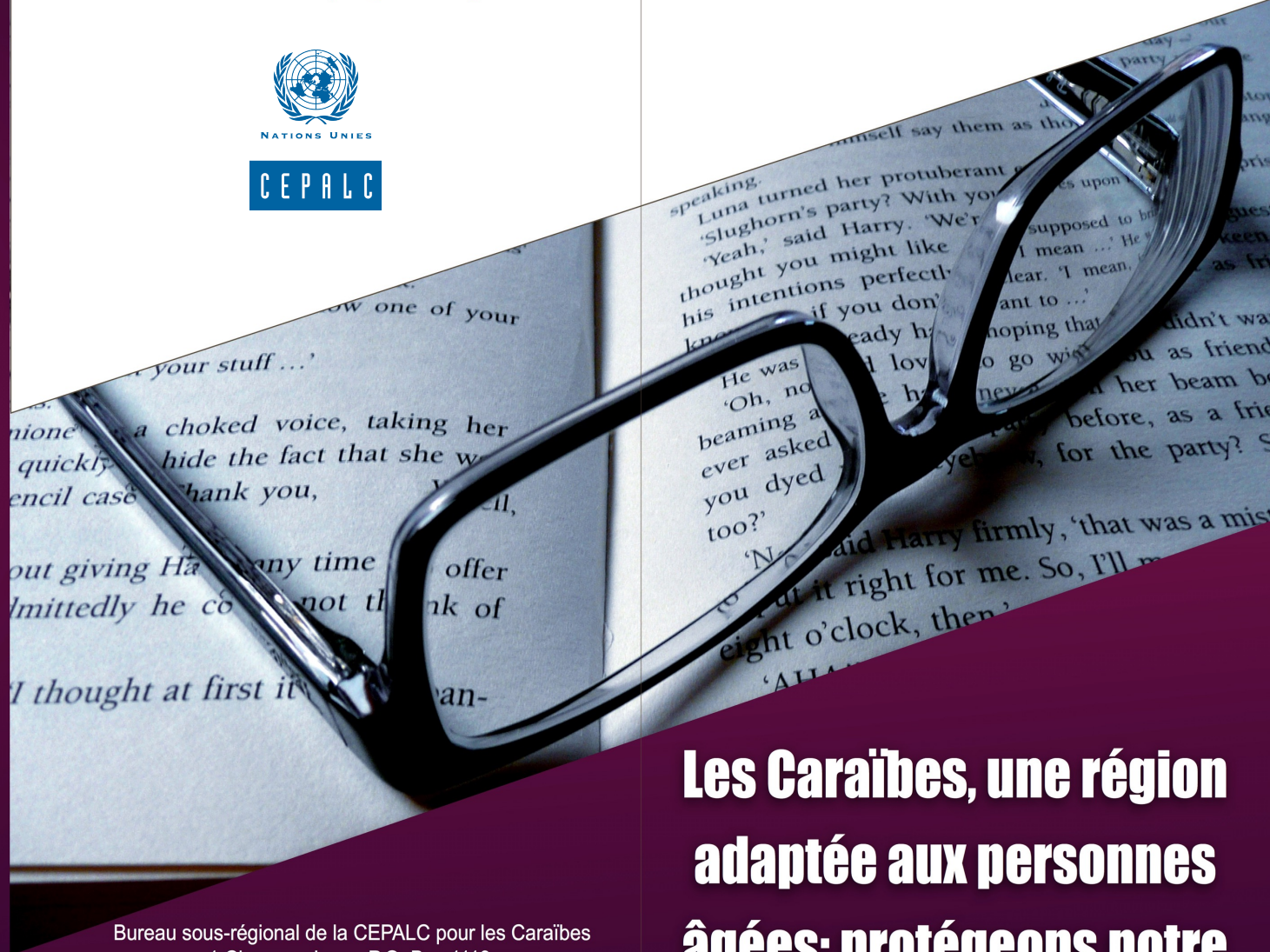
Courriel: media-pos@eclac.org



NATIONS UNIES

CEPALC

**BUREAU
SOUS-RÉGIONAL
POUR LES
CARAÏBES**



**Les Caraïbes, une région
adaptée aux personnes
âgées: protégeons notre
avenir à tous**

Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes
1 Chancery Lane, P.O. Box 1113,
Port of Spain, Trinidad and Tobago, West Indies

Téléphone: +1.868.224.8000

Télécopie: +1.868.623.8485

Courriel: registry@eclacpos.org

QUELS SONT LES MESSAGES CLÉS À RETENIR?

- Le processus de vieillissement de la population est déjà en cours et le changement sera rapide.
- Les politiques publiques et les programmes destinés aux personnes âgées ne répondent pas aux besoins de la génération actuelle de personnes âgées, et a fortiori à ceux des générations futures.
- La contribution des personnes âgées à la vie économique, sociale et familiale constitue une ressource à la fois sous-valorisée et inexploitée.
- Les personnes âgées sont détentrices de droits et il est de l'intérêt de tous que ces droits soient plus largement reconnus.



QUE FAIT LA CEPALC?

La CEPALC inscrit directement la question de plus en plus urgente du vieillissement de la population à l'agenda des gouvernements des Caraïbes, promeut les droits des personnes âgées et demande un renforcement des politiques et programmes ciblés sur ce groupe d'âge.

En outre, la CEPALC favorise la sensibilisation de l'opinion publique sur les questions relatives au vieillissement de la population, à la contribution positive des personnes âgées à la société et aux mesures susceptibles d'être adoptées pour faire des Caraïbes une région adaptée aux personnes âgées.



POURQUOI FAUT-IL ABORDER LA QUESTION DU VIEILLISSEMENT?

Au cours des prochaines décennies, la région des Caraïbes* va connaître un bouleversement de la composition de sa population. Entre 2015 et 2035 le nombre de personnes âgées de soixante ans et plus va passer de 1,1 million (soit 13 % de la population) à 2 millions (22 %). Ce vieillissement rapide et imminent de la population a une incidence profonde sur les politiques publiques dans des domaines comme les pensions, la santé et la protection sociale. Les effets de ce phénomène se feront également sentir sur les lieux de travail, ainsi que dans la vie communautaire et familiale.



* Les Caraïbes incluent ici Anguilla, Antigua et Barbuda, Aruba, les Bahamas, la Barbade, Belize, les îles Vierges britanniques, les îles Caïman, Curaçao, la Dominique, Grenade, la Guadeloupe, Guyane, la Jamaïque, la Martinique, Montserrat, St. Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Saint-Martin, Suriname, Trinité-et-Tobago, les îles Turques et Caïques et les îles Vierges américaines.